

L'Amis



PLANIFICATION FINANCIÈRE POUR LES DONATEURS DE LA FONDATION DES AMIS DE L'HÔPITAL DE MONCTON

Un couple qui tient à sa communauté investit dans la santé des générations futures

Claudette et Greg Turner ont pris des dispositions testamentaires pour laisser un legs à la Fondation des Amis de L'Hôpital de Moncton

Claudette et Greg Turner connaissent bien Moncton. Ayant vécu ici toute leur vie, les Turner, qui sont mariés depuis 38 ans, jouent un rôle actif dans notre communauté depuis longtemps. À leur deux, ils ont consacré d'innombrables heures de bénévolat à plusieurs organismes communautaires, dont le YMCA, Hospice du Grand Moncton, le Sentier Fundy et le Club Rotary de Moncton Ouest et Riverview. « Une des choses qui nous énergisent, c'est cette passion qui nous incite à redonner à notre communauté. »

Champions communautaires

Bien qu'ils aient grandi voisins l'un de l'autre, Claudette et Greg ont seulement appris à se connaître des années plus tard, lorsque Claudette travaillait comme secrétaire au centre commercial Moncton Mall, où Greg était propriétaire-exploitant des boutiques Colpitt's Men's Wear et Osty's. Au fil des ans, les Turner sont devenus propriétaires de plusieurs autres entreprises commerciales, dont le salon de la voiture Speed Sport East, Noël au Colisée de Turner et la Foire des artisans au parc Victoria.

« Nous sommes surtout fiers d'avoir aidé à ramener le hockey junior majeur A à Moncton en 1995 », affirme Greg, qui est actuellement conseiller général et à son premier mandat de maire adjoint de Moncton.

Le printemps dernier, le couple a rencontré Hélène Ouellette, à la Fondation des Amis, pour discuter d'un don testamentaire. « Le processus a été très simple et nous sommes heureux d'avoir finalement formalisé cet engagement important à investir dans l'avenir de notre hôpital. »

Lorsqu'on leur demande pourquoi ils ont choisi de consentir un legs à la Fondation des Amis, les Turner



La vice-présidente de la Fondation, Pat Armour (à gauche), et la présidente-directrice générale de la Fondation, Linda Saunders (à droite), présentent une plaque de la Société des dons pour la vie à Claudette et Greg Turner (au centre).

répondent que L'Hôpital de Moncton et ses exceptionnels fournisseurs de soins ont été là pour plusieurs de leurs amis et des membres de leur famille. « Nous sommes chanceux de ne pas avoir eu besoin de soins nous-mêmes, mais sommes très reconnaissants des excellents soins prodigués à ceux et celles qui nous sont chers. Voilà ce qui nous a inspirés à inclure un legs à la Fondation dans notre testament. »

« Ayant été travailleurs autonomes toute notre vie, nous avons beaucoup compté sur le soutien de notre communauté. Ce legs est notre façon de rendre la pareille », expliquent Claudette et Greg. Les Turner nous encouragent tous à prévoir un legs dans notre testament pour faire avancer les soins pour les futurs patients. Faire un don testamentaire est une façon simple et abordable d'avoir une incidence positive et durable pour des années à venir.

La Fondation des Amis est reconnaissante de l'engagement des Turner.

Fonds de dotation des Amis

Un fonds de dotation est un moyen très humanitaire pour un donateur de tendre la main et d'influencer de manière positive les soins de santé futurs à L'Hôpital de Moncton. Le donateur affirme ainsi de manière profonde, visible et permanente son attachement à la collectivité et son affection pour les personnes qui y habitent et y travaillent.

Fonds de dotation désignés

Fonds de dotation

Vaughn et Ruth Adair

Fonds de dotation

Famille Alward

Fonds de dotation

Elizabeth Bannon

Fonds de dotation

Gilbert Bowness

Fonds de dotation

Famille de J.J. Dunphy

Fonds de dotation

Bud et Betty Fogarty

Fonds de dotation

Jim et Helen Gibson

Fonds de dotation

John et Shirley Hawryluk

Fonds de dotation

Famille de Charles et Vicki Lawson

Fonds de dotation

Imelda Leger

Fonds de dotation

Anne MacBeath

Fonds de dotation

Ronald E. et Marguerite (Peg) MacBeath

Fonds d'enseignement et de recherche en médecine

Dr Donald MacLellan

Fonds de dotation

Jack Madden

Fonds de dotation

Gloria (Corkum) McDonald

Fonds de dotation

Patrick et Ethel Murray

Fonds de dotation

Dr Fred et Mme Joyce Murphy

Fonds de dotation

IODE Nouveau-Brunswick, section provinciale

Fonds de dotation

William (Bill) et Thyra Quartermain

Fonds de dotation

Audrey et William Sawdon

Fonds de dotation

Robert et Minnie (Beals) Sowerby

Fonds de dotation

Laura Jean Stevens

Fonds de dotation

St-Hubert

Fonds de dotation

Cy et Nancy Stein et famille

Fonds de dotation

Corey et Leah Trenholm

Des gens ordinaires font preuve d'une générosité extraordinaire en prévoyant un don à notre hôpital dans leur testament.

Quel est votre legs?

La *Société des dons pour la vie* est un groupe restreint de donateurs qui ont nommé la Fondation dans leur testament, leur police d'assurance vie ou ailleurs et nous ont mis au courant de leurs plans. La Fondation a eu le privilège d'être nommée dans les plans successoraux de nombreuses personnes bienveillantes. En choisissant de nous informer de vos plans, vous vous assurez que nous sommes au courant du don à venir et que nous pourrons l'utiliser selon vos volontés. Nous aurons aussi l'occasion de vous remercier durant votre vivant et de vous inviter, à titre de donateur ayant consenti un legs, à devenir membre de notre *Société des dons pour la vie*. Bien sûr, si vous désirez garder l'anonymat, vous pouvez nous informer de vos plans et nous nous assurerons de ne pas reconnaître publiquement votre don.

Dîner de la *Société des dons pour la vie* en hommage aux dons planifiés

Le dîner de la *Société des dons pour la vie* a lieu chaque année, en août, pour rendre hommage aux personnes qui ont fait un don planifié à la Fondation des Amis de L'Hôpital de Moncton.

Ces donateurs ont accepté de faire partie de notre *Société des dons pour la vie* et nous les remercions en leur

offrant un cadeau-souvenir unique (feuille de chêne encadrée) qui représente leur don. Claudette et Greg Turner sont les tout derniers membres de la *Société* (voir la photo à la page 1). La liste complète des membres de la *Société des dons pour la vie* se trouve à la page 4.



Dr Sherief Kamel, cardiologue, met les donateurs au courant des services de soins coronariens offerts à L'Hôpital de Moncton.



La présidente-directrice générale de la Fondation, Linda Saunders, remercie les membres de la *Société des dons pour la vie*.



La vice-présidente de la Fondation, Pat Armour, joue le rôle de maîtresse de cérémonie lors du dîner.



Convives au dîner tenu dans la cafétéria de L'Hôpital de Moncton.

Un don d'assurance vie peut faire progresser les soins et aider les patients à L'HDM

Même si des millions de Canadiens et Canadiennes donnent de l'argent et des biens aux organismes de bienfaisance de leur choix chaque année, de nombreux donateurs aimeraient bien pouvoir en faire plus pour ces organismes qu'ils aiment et appuient.

« Une manière d'en faire plus, c'est de donner une assurance vie, explique Kaming Wong, conseiller à Retirement Planning Solutions. M. Wong a conçu plusieurs polices pour les personnes ayant des intentions philanthropiques. En fait, quatre de ces polices, y compris la sienne, ont été désignées au profit de L'Hôpital de Moncton.

« Quand je rencontre des clients pour discuter de leurs objectifs d'investissement et de retraite, beaucoup d'entre eux mentionnent qu'ils aimeraient faire un don à un organisme de bienfaisance et veulent se renseigner sur les avantages fiscaux d'un tel don. » M. Wong est alors

ravi d'expliquer à ses clients que les dons d'assurance vie peuvent les aider à atteindre leurs objectifs personnels et philanthropiques.

Le don d'une assurance vie au moyen d'une police nouvelle ou existante est une manière créative d'améliorer les soins futurs à L'Hôpital de Moncton. Même l'engagement à donner un montant relativement petit peut présenter des avantages importants pour la Fondation des Amis. De plus, selon la façon dont le don est structuré, le donateur peut obtenir des avantages fiscaux immédiats ou à long terme. « Les clients sont souvent intrigués par la simplicité du processus à suivre pour appuyer l'organisme de bienfaisance de leur choix et sont agréablement surpris par les avantages fiscaux qui en découlent », affirme M. Wong.

Kaming Wong est âgé de 40 ans et habite à Moncton avec son épouse et leur fils de cinq ans.

« Un don d'assurance vie à un organisme de bienfaisance est une excellente façon de transformer les paiements d'une prime abordable en un don considérable à long terme. Ce type de don peut aussi déboucher sur des économies d'impôt. »

Kaming Wong, conseiller à Retirement Planning Solutions



Hélène Ouellette, vice-présidente du développement et de l'administration, discute des détails d'une police d'assurance avec Kaming Wong.



Le saviez-vous?

Une police d'assurance vie dans laquelle un organisme de bienfaisance est nommé comme bénéficiaire est traitée séparément de la succession et n'est donc pas assujettie aux frais d'homologation ni aux contestations de testament. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Hélène, au 870-2307.



Le saviez-vous?

Les REER et les FERR figurent parmi les actifs les plus lourdement imposés d'une succession. Au moment du décès, on les traite comme s'ils avaient été encaissés d'un seul coup. Après déduction des impôts, les bénéficiaires pourraient ne recevoir que la moitié du montant total.

En faisant un don de bienfaisance, vous protégez le capital de ces fonds. Parce que vous les donnez à une œuvre de bienfaisance, celle-ci reçoit la totalité du montant. De plus, la succession reçoit un reçu officiel pour activités de bienfaisance équivalant à la valeur entière du don.



Avez-vous besoin d'un guide de planification testamentaire?

Si vous voulez recevoir un guide de planification testamentaire, veuillez nous appeler ou nous envoyer un courriel.

Hélène Ouellette

Vice-présidente, Développement et administration

Fondation des Amis de L'Hôpital de Moncton

135, avenue MacBeath
Moncton NB E1C 6Z8
Tél. : 506-857-5488
Fax : 506-857-5753
www.FondationAmis.ca
Helene.Ouellette@HorizonNB.ca



LA FONDATION
Amis

Membres de la Société des dons pour la vie

Nous sommes très heureux de reconnaître les membres suivants de la Société des dons pour la vie :

Mark et Linda Beaumont

Dr Ronald et Nicole Bourgeois

Dre Amy Brennan et Dr Angus Macdonald

Mike et Judy Briggs

Bob et Paulette Buzzell

Jean et Dorothy Caron

Gerald et Frances Chaulk

Bill et Joanne Comeau

George et Roberta Fawcett

Terry Gauvin

Wayne et Edith Gillcash

Shirley Hawryluk

Marie Hayman

Gladys Hollis

John et Shirley Howatt

Charles et Vicki Lawson

Laura Leighton

Donna et Marks Lockhart

Retus et Mary MacFadyen

Alan et Debbie MacLellan

Alberta MacLellan

Robert et Margaret MacQuade

Diane (Horsman) et Leigh Manning

Cheryl et Don McCabe

Lorna et Blair McConnell

Angus et Gloria McDonald

Bill McRae

Doris Methot

John et Jean Neilson

Hélène Ouellette et Bill Porter

Al et Debbie Prescott

Calvin et Rose-Ann Quinn

Ken et Linda Saunders

Harris et Barbara Tait

Julie et Roland Thebeau

Greg et Claudette Turner

Imelda Vautour et Bruce Brimacombe

Kaming Wong



Si vous souhaitez faire partie de la Société des dons pour la vie, veuillez communiquer avec Hélène Ouellette, au 860-2307.



d'Cercle. d'amis

Bulletin de planification financière Carte-réponse confidentielle

Oui, votre invitation à considérer la Société des dons pour la vie m'intéresse.

J'ai déjà pris des dispositions pour faire un don à la Fondation des Amis de L'Hôpital de Moncton : _____

- un leg
 une police d'assurance-vie
 autre : _____

J'aimerais recevoir des renseignements sur :

- les legs
 les polices d'assurance-vie
 autre : _____

Veuillez communiquer avec moi

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Veuillez remplir cette carte et l'envoyer à la :
Fondation des Amis de L'Hôpital de Moncton inc.
À l'attention d'Hélène Ouellette, vice-présidente,
Développement et administration
135, avenue MacBeath, Moncton NB E1C 6Z8

Merci de votre intérêt!